

« NOTRE MODÈLE SOCIAL DOIT RESTER UN CHOIX POLITIQUE »

Alors que la Sécurité sociale fête ses 80 ans, la secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, défend le système français, qui allie équité et universalité. À la veille de la manifestation du 2 octobre, elle n'occulte pas les menaces qui pèsent sur son avenir.

En ce matin du jeudi 18 septembre, la secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, nous reçoit dans les locaux du syndicat. Elle porte aux pieds des Dr Martens noires. Des chaussures adaptées pour la manifestation prévue l'après-midi même, lancée par l'intersyndicale et appelant à davantage de justice sociale. Elle les renfilera sans doute ce jeudi 2 octobre. Les syndicats ont lancé une nouvelle mobilisation, pour maintenir la pression sur le Premier ministre Sébastien Lecornu et sa politique budgétaire.

LA VIE. Le 4 octobre, nous fêtons les 80 ans de la Sécurité sociale, un des piliers du modèle social, auquel les Français sont attachés. Comment le définiriez-vous ?

MARYLISE LÉON. Ce système est au cœur de notre cohésion sociale. Il recouvre les règles qui permettent de défendre une vision commune de la société dans sa globalité, à savoir qui contribue et qui bénéficie, par exemple, de l'accès à la santé et de services publics de qualité. Cela comprend aussi les conventions collectives dans les différents secteurs d'activité où employeurs et travailleurs s'entendent pour éviter tout dumping social. Aujourd'hui, si nous faisons une photographie de notre système de protection sociale, nous obtenons au mieux une photo floue, au pire une photo où l'on ne voit rien. On nous martèle qu'il pèse trop sur le coût du travail, sans expliquer à quoi servent les cotisations sociales. Or ce sont précisément ces contributions qui financent ce modèle.

Le consensus a prévalu en 1945. Serait-il devenu moins évident aujourd'hui ?

M.L. Je ne suis pas sûre qu'en 1945 les employeurs étaient ravis de payer des cotisations patronales. Il n'en reste pas moins que si l'attachement des Français à la Sécurité sociale est réel, on observe aujourd'hui un reflux du consentement à la solidarité et à l'impôt, qui constitue pourtant l'outil et le ciment de cette cohésion sociale et de notre capacité à faire société. Ce manque de lisibilité sur qui paie quoi et pour qui nourrit l'idée que la solidarité serait injuste, voire inefficace. On a vu ces dernières années combien les



débats sur l'assurance chômage ont été instrumentalisés : au lieu de rappeler que c'est un amortisseur vital en période de crise, on a mis en avant l'idée fausse que les demandeurs d'emploi choisiraient leur situation. Depuis 2019, plusieurs réformes ont cherché à durcir les règles d'indemnisation, des mesures présentées comme une manière de « responsabiliser » les chômeurs : allongement de la durée minimale de travail pour ouvrir des droits, dégressivité des allocations pour les cadres, réduction de la durée d'indemnisation (- 25 % depuis 2023) en fonction de la conjoncture. Ce soupçon d'« assistanat » a été instrumentalisé, au point de faire oublier que l'assurance chômage est un système paritaire – il est géré par les syndicats et le patronat – et qu'elle constitue un amortisseur social vital. On l'a vu pendant la crise sanitaire : sans l'activité partielle financée par l'Unédic, des millions d'emplois auraient disparu. Pourtant, au lieu de rappeler cette fonction protectrice, on a préféré insister sur les abus supposés. Ce manque de lisibilité entraîne des tentations fortes de stigmatisation, jusqu'à parler de « cancer de l'assistanat », comme l'a martelé Laurent Wauquiez. Un propos inacceptable : comme s'il y avait une part de choix dans la situation des chômeurs.

« Tout le monde appelle à la responsabilité, mais la plupart des parties prenantes estiment que c'est aux autres de produire des efforts. »

L'instauration du système français de protection sociale en 1945 a été la concrétisation de ce que la pensée économique a théorisé jusqu'à la fin des années 1980 comme l'État providence. Aujourd'hui peu défendent un État providence. Pourquoi ?

M.L. Il faut sans doute y voir un symptôme de la mainmise de la pensée libérale depuis une trentaine d'années. L'idée de l'intervention de l'État est bannie de notre vocabulaire, car elle renverrait trop à la notion de l'assistanat. Un paradoxe au moment où l'État prétend justement décider de tout. Et où les aides publiques aux entreprises relèvent pourtant bien de l'État providence. Dans un rapport publié en 2025, le Sénat les chiffre à 211 milliards d'euros par an ! Une distribution qui se fait sans véritable évaluation, pour des objectifs pas suffisamment clairs.

Êtes-vous inquiète pour l'avenir de notre modèle ?

M.L. Tout le monde appelle à la responsabilité, mais la plupart des parties prenantes estiment que c'est aux autres de produire des efforts ! Prenons les employeurs, beaucoup refusent la moindre concession. On l'a vu avec la réforme des retraites. Le Medef a refusé de reconnaître l'existence de métiers pénibles et la nécessité pour certains salariés de partir plus tôt à la retraite. Aujourd'hui, le système des cotisations sociales est purement et simplement remis en question. Certains employeurs ont une vision de la

compétitivité uniquement sous le prisme du coût du travail : il faut que cela coûte moins cher. Le Bangladesh est-il le modèle social auquel nous aspirons ? Remplacer les cotisations sociales par l'impôt ne répond pas à la question du sens de la protection sociale : pour qui, pourquoi, comment, pour faire face à quels risques ?

Pourquoi est-il important que la Sécurité sociale continue d'être financée par des cotisations plutôt que par de l'impôt ?

M.L. Les salariés et les employeurs doivent continuer d'alimenter via des cotisations un régime dont ils définissent les règles parce qu'ils sont légitimes pour cela : ils connaissent les réalités du monde du travail. Le choix des cotisations n'est pas neutre : il garantit que travailleurs et employeurs participent aussi aux décisions par la négociation collective. C'est un levier de démocratie sociale. Si l'on basculait sur un financement uniquement par l'impôt, on déconnecterait la protection sociale du monde du travail et on la livrerait aux arbitrages budgétaires de l'État, donc à la logique de coupes et d'économies. On perdrait en justice sociale, car l'impôt est plus exposé aux choix politiques du moment, et en précision, car les cotisations reflètent directement les risques liés à l'activité professionnelle (maladie, accidents, chômage, retraites). Prenons l'exemple des arrêts maladie. L'Assurance-Maladie constate une explosion. Les chiffres sont là, mais il faut les questionner. Que disent-ils du monde du travail, de son évolution, de ses dysfonctionnements ? Au lieu de trouver des solutions ensemble, de s'interroger sur les conditions de travail, de la perte de sens éprouvée, nous revenons à des mesures punitives.

La branche retraite et la branche maladie sont confrontées au vieillissement de la population. Comment financer à long terme le déséquilibre croissant entre les actifs et les retraités et des besoins de soins qui augmentent ?

M.L. Nous ne sommes pas défavorables à l'augmentation de la CSG, qui est prélevée sur les revenus, mais aussi sur le patrimoine, pour tout le monde, y compris en alignant le taux de la CSG des retraités avec celui des actifs. Et cela dès le budget 2026. La difficulté, c'est de trouver des mécanismes pour cibler ceux qui le peuvent. Nous avons été de fervents défenseurs de la 5^e branche de la Sécurité sociale, la branche autonomie, qui existe mais n'est pas financée, en tout cas de manière insuffisante face à l'évolution de la démographie. La CFDT propose d'ouvrir de nouvelles recettes, par exemple via une réforme de l'impôt sur les successions. C'est une question de justice : on ne peut pas laisser le financement de la dépendance reposer uniquement sur les ménages modestes et la bonne volonté des départements. Il faut un choix politique clair et durable, au même titre que celui qui a permis de financer la retraite et la santé en 1945. →

Nous n'avons pour l'instant pas fait le choix de société qui consiste à prendre soin des personnes en situation de dépendance. Or les questions de protection sociale et du travail sont intimement liées. Nous avons beaucoup de représentants et d'adhérents dans les Ehpad. Des professionnels qui considèrent qu'ils font mal leur travail par manque de moyens.

Que pensez-vous d'un système de retraite par capitalisation ?

M.L. On voit bien qu'il y a une volonté d'attaquer le système par répartition en l'accusant d'être trop contraignant et de peser sur la compétitivité par les cotisations patronales et salariales. Ce sont des projets politiques qui seront au cœur de l'élection présidentielle en 2027. La CFDT est prête à ouvrir la discussion sur la capitalisation, mais il ne faut surtout pas croire à la solution miracle. Le système par répartition doit rester le cœur de notre modèle. Les salariés des grandes entreprises ont déjà des plans épargne retraite. Est-ce que cela peut être une partie de la solution ? Et dans ce cas, *quid* des salariés, notamment dans les PME, qui n'en bénéficient pas ? Le problème, c'est que dans le débat public aujourd'hui, tout est caricaturé. Il suffit d'ouvrir la discussion pour que nous soyons accusés de renoncer.

Vous avez pointé le manque de créativité de l'État et des partis politiques. Sont-ils à la hauteur des enjeux ?

M.L. Nos responsables politiques restent le nez sous le capot pour faire du dépannage, sans vision politique. Après la crise des « gilets jaunes », les syndicats avaient des propositions, mais le Premier ministre Édouard Philippe nous avait claqué la porte au nez. Emmanuel Macron refuse de reconnaître que les syndicats ont une connaissance fine du monde du travail. Notre rôle, c'est de pouvoir anticiper et d'organiser un dialogue en amont.

Mais, de leur côté, les syndicats ont-ils pris la mesure du discrédit dont ils ont fait l'objet ?

M.L. Notre difficulté tient au fait de ne pas être implantés partout. Beaucoup des « gilets jaunes » croisés sur les ronds-points en 2018-2019 n'avaient pas croisé un syndicat durant leur carrière professionnelle. Dans les TPE et dans beaucoup de PME, parmi les travailleurs indépendants, nous ne sommes pas suffisamment implantés. Cependant, le discrédit dont nous avons été la cible de la part de responsables politiques n'est pas justifié. Le nombre des adhérents à la CFDT est reparti à la hausse. Nous progressons dans les élections professionnelles. Tant qu'il y aura du travail, les syndicats seront nécessaires. Notre défi est de transformer cette colère en projet : qu'allons nous construire ? C'est pour cela que nous n'avons pas rejoint le mouvement « Bloquons tout ». Nous sommes d'accord pour dire que les choses ne vont pas bien, mais que faisons-nous ?



S'engager,
de Marylise Léon,
Flammarion, 20 €.

Comment expliquer la position de surplomb d'Emmanuel Macron ?

M.L. Selon lui, un Président ne rend des comptes qu'à la prochaine élection. C'est méconnaître la façon dont une société bouge et respire : associations, organisations syndicales en sont l'épaisseur. Aujourd'hui, les associations souffrent des coupes budgétaires.

Quel est votre avis sur la taxe Zucman ?

M.L. Il ne s'agit pas de faire la chasse aux riches, mais de les faire contribuer à la hauteur de leurs moyens. Nous ne pouvons pas maintenir le ciment de la protection sociale et un service public fort financé par de l'impôt si une partie de la société fait sécession. On ne peut pas stigmatiser les chômeurs et dire que les riches ne doivent pas être inquiétés. Dix millions de personnes sont en situation de pauvreté ! Nous devrions davantage nous en préoccuper que les 1800 contribuables concernés par la taxe Zucman.

Comment peut-on expliquer que ce soit l'extrême droite qui capitalise sur la colère des citoyens ?

M.L. Depuis quelques années, en particulier les « gilets jaunes », cette colère exprime une aspiration à vouloir être écoutés, considérés. La crise du Covid a laissé des traces. On a dit à certains travailleurs qu'ils étaient « essentiels ». Certes, il y a eu le Ségur de la santé – un accord important poussé par la CFDT, mais qui n'a pas permis de surmonter le grand malaise du monde hospitalier. Les responsables politiques donnent le sentiment de parler beaucoup tactique, des prochaines élections. Des salariés nous disent : personne ne parle de nous ! Et ceux qui font semblant de le faire, avec des arrière-pensées nauséabondes, sont les responsables du Rassemblement national.

Certains syndicats situés à l'extrême droite prennent de l'importance. Comment s'adresser aux salariés qui sont tentés de les rejoindre ?

M.L. Nous constatons en effet une libération de la parole raciste en entreprise. Nous devons certainement changer notre façon de nous adresser aux salariés et en particulier aux électeurs du RN, sans prétendre leur expliquer la vie. Nous sommes en train de lancer une tournée sur la question démocratique, dans les régions. Nous devons donner à voir ce que serait un monde du travail à l'image de ce que prône l'extrême droite : la division, la stigmatisation et l'exclusion. Le RN a déposé un amendement sur les élections dans les entreprises afin de les réserver aux Français. Dans celles où travaillent des personnes de 15 nationalités – je pense à Airbus – cela n'a aucun sens. Ce dont souffrent les salariés sont des sujets qui ne sont plus abordés. Il faut permettre un dialogue politique qui est en train de s'éteindre.

INTERVIEW DOMINIQUE FONLUPT ET PASCALE TOURNIER

PHOTO ALEXIS VETTORETTI POUR LA VIE